

Flash infos

www.vosges.gouv.fr



PRÉFET DES VOSGES

N°12

Les sous-préfectures de Neufchâteau et Saint-Dié-des-Vosges



La sous-préfecture de Neufchâteau



La sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges

Le département des Vosges est divisé administrativement en trois arrondissements : celui d'Epinal, chef-lieu où siège la préfecture, ceux de Neufchâteau et de Saint-Dié-des-Vosges abritent les deux sous-préfectures.

La sous-préfecture est la représentation de l'Etat de proximité.

Alors qu'elle était une administration d'accueil, la sous-préfecture a évolué pour devenir une **administration de mission** tournée vers le **développement local**.

En 2011, l'action des sous-préfets d'arrondissement s'organise autour de 3 priorités : **la sécurité, les relations avec les élus, et le management de proximité**.

Dans le domaine de **la sécurité**, ils participent aux comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance. Dans ce cadre, ils s'attacheront plus particulièrement à concentrer leurs efforts sur les mineurs qui représentent un cinquième des mis en cause, et le redéploiement de la vidéoprotection. Pour prévenir les crises, ils mobilisent les élus dans la définition des plans communaux de sauvegarde. En matière de sécurité routière, ils s'attachent à définir les mesures adoptées au plan local.

Dans ses **relations avec les élus**, le sous-préfet place en priorité la réponse à la demande de conseil. Il exerce un rôle de soutien particulièrement important dans la **réforme des collectivités territoriales** à savoir l'achèvement de la couverture intercommunale du territoire, d'ici 2013.

Manager de proximité, le sous-préfet **anime et coordonne les acteurs locaux sur les politiques nationales**. Ainsi le 9 février 2011, le Président de la République a mobilisé les sous-préfets sur les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle afin de faire diminuer le chômage en 2011.

Les sous-préfectures demeurent bien le premier pôle d'appui et de contact de proximité.

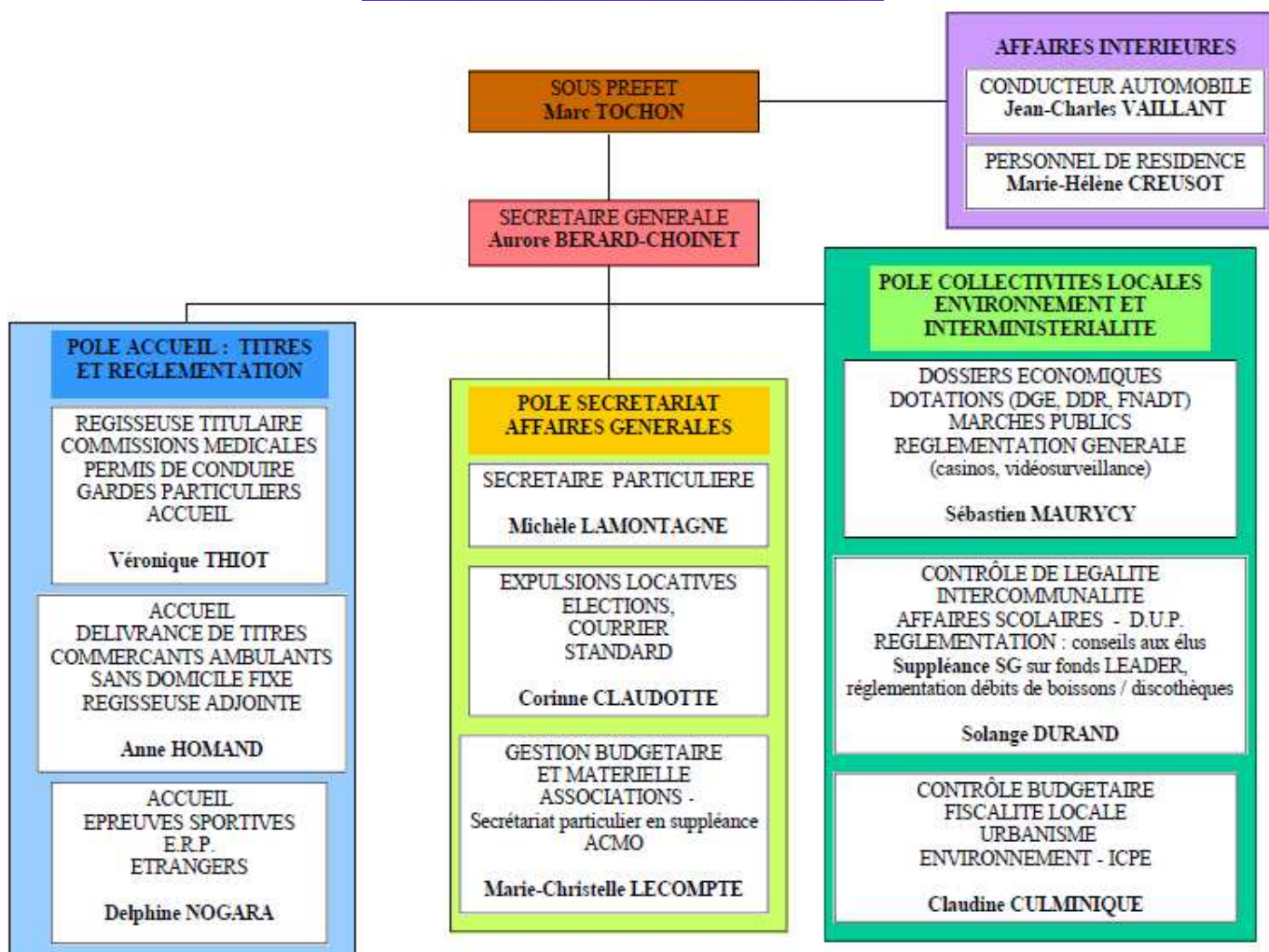
Flash infos

www.vosges.gouv.fr



PRÉFET DES VOSGES

SOUS-PRÉFECTURE DE NEUFCHÂTEAU



SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



SOUS-PREFET
Eric de LA MOUSSAYE

Service intérieur :
Bruno CHAMPAGNE
Isabelle CHAMPAGNE
M-Christine VALETTE

Secrétariat de M. le
Sous-préfet
Monique VAGNEY

SECRETARE GENERALE
Marie CORNET

POLE CONSEILS
Danielle LECOANET
Thierry CUNIN

**ADJOINTE A LA
SECRETARE GENERALE**
Joëlle COLNAT

POLE PROJETS
Daniel GREMILLET

Isabelle
NOËL
Régie de
recettes,
suspensions
permis de
conduire

Luc
MEYER
Système
Immatricu
lation des
Véhicules

Sylvie
GHIDINELLI
Cartes
Nationales
d'Identité -
Accueil

Thérèse
VINCENT
Secrétariat,
Etrangers,
accueil,
standard

Nathalie
MUNIER
Associations,
épreuves
sportives,
accueil,
standard

Flash infos

www.vosges.gouv.fr



PRÉFET DES VOSGES

ENTRETIENS AVEC LES SOUS-PRÉFETS DE NEUFCHÂTEAU ET SAINT-DIÉ DES-VOGES

Marc TOCHON sous-préfet de Neufchâteau

Flash infos : Vous exercez pour la première fois la fonction de sous-préfet d'un arrondissement de 60.000 habitants à dominante rurale, disposant d'un tissu économique industriel dense. Comment vivez-vous votre affectation au quotidien ?



Marc Tochon : *Etre sous-préfet d'arrondissement est une fonction passionnante et très mobilisatrice. Il faut s'imprégner des problématiques du territoire et déterminer en lien étroit avec les élus locaux les stratégies de développement à mettre en place. Il faut également porter et expliciter la politique du gouvernement sur le terrain.*

A Neufchâteau, depuis mon arrivée, je me suis mobilisé sur les questions économiques car l'arrondissement vit depuis 2008 d'importantes restructurations industrielles. Cela a pris la forme d'actions de soutien individuel des entreprises et de montage de dossiers collectifs tels que les projets de pôle d'excellence rurale et de grappe d'entreprises.

Flash infos : Quels sont vos moyens pour fonctionner au sein de la sous-préfecture ?

Marc Tochon : *La sous-préfecture de Neufchâteau est une équipe resserrée de 12 agents, dont une secrétaire générale, deux agents de catégorie B et neuf agents de catégorie C. Les personnels sont chevronnés et très motivés ; ils se partagent les différentes missions de la sous-préfecture : accueil-délivrance de titres, collectivités locales, réglementation, action économique. N'oublions pas également que le sous-préfet, représentant de l'Etat dans l'arrondissement, a vocation à s'appuyer sous l'autorité du Préfet sur tous les services de l'Etat pour mettre en œuvre les politiques gouvernementales et en tout premier lieu sur les services de la préfecture, notamment pour ce qui concerne le contrôle de légalité et la réglementation.*

Eric de LA MOUSSAYE sous-préfet de Saint-Dié-des-Vosges

Flash infos : Comment percevez-vous l'exercice de votre métier de sous-préfet ?

Eric de LA MOUSSAYE : *Le métier comporte des dominantes, d'un poste à l'autre. Etre sous-préfet, c'est apprécier les situations et trouver la réponse appropriée en toutes circonstances. Le sous-préfet doit définir « le champ du possible », qui suppose un engagement permanent au service du territoire dans lequel il sert. Rien ne peut le laisser indifférent. Diplomate d'origine, je suis préparé à ce métier qui suppose de faciliter sans agir à la place ou pour le compte des partenaires du territoire, élus ou acteurs de la société civile. La décentralisation a conféré plus de responsabilités aux élus, mais ceux-ci sont toujours demandeurs d'appuis techniques aptes à les aider à consolider leurs projets mais aussi à conférer à leurs actes la meilleure sécurisation juridique face à un arsenal réglementaire dense et complexe. Le poste de Saint-Dié-des-Vosges est à dominante économique et appelle un engagement de tous les instants au service des entreprises et des salariés, d'autant que le bassin d'emploi de Saint-Dié est le plus préoccupant de Lorraine. C'est grâce aux dispositifs novateurs actionnés sur le terrain qu'on parvient à amortir les effets de la crise. Mon expérience me permet aussi de promouvoir des aspects de l'aménagement du territoire indispensables et complémentaires, tels que la culture ou le tourisme.*



Flash infos : On s'interroge parfois sur la mission et le devenir des sous-préfectures, qu'en pensez-vous ?

Eric de LA MOUSSAYE : *Au moment de la réforme de l'Etat et de la réforme territoriale la sous-préfecture est le « guichet unique » et le sous-préfet le point de contact privilégié des élus et de la population, apte à répondre à leurs sollicitations et à les aider. Le sous-préfet est plus que jamais le relais de proximité au service de tous. Un exemple récent : le Président de la République a confié aux sous-préfets la coordination de l'ensemble des initiatives en matière d'emploi, en leur fixant des objectifs quantitatifs, afin d'enrayer le fléau du chômage.*

Flash infos : Quels sont vos moyens pour assurer votre mission ?

Eric de LA MOUSSAYE : *Le sous-préfet est un « ensembleur » qui bénéficie du concours de ses collaborateurs de la sous-préfecture, mais aussi de l'appui de la préfecture comme des services de l'Etat qui lui fournissent les expertises techniques dont il a besoin. Il lui appartient d'établir un climat de confiance avec ses multiples interlocuteurs lui permettant d'obtenir les résultats escomptés.*